



COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE TELEPHONEE DU 24 MARS A 16 H 30

La conférence téléphonique quotidienne s'est tenue ce jour à 16 h 30 entre les organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO, CFDT) et les équipes de direction pour faire le point sur le plan de continuité d'activité (PCA).

Le directeur a commencé cette conférence en nous disant qu'il n'avait pas grand chose de nouveau à nous annoncer car il n'avait pas eu de nouvelle conférence avec la DG.

Pour autant, après quelques questions posées par les organisations syndicales, nous avons pu avoir quelques informations, notamment que d'autres services que les SPF avaient du mal à faire fonctionner leur plan de continuité d'activité (PCA) comme par exemple quelques SIE.

Autre information livrée par la direction, 40 cas de COVID 19 sont suspectés chez des agent.es de la DRFIP contre 33 hier.

Puis, la CGT est intervenue sur le traitement par la direction des suspicions ou cas avérés dans les services. En effet, des collègues nous ont saisis pour nous faire part de situations qu'ils jugeaient anormales. Dans un service, ils avaient appris qu'une personne était venue travailler tout en étant malade. Dans un autre, les recommandations faites par le médecin de prévention (*isolement au domicile des collègues qui auraient pu être en contact avec leur collègue symptomatique*) vendredi en début d'après-midi n'avaient été communiquées aux agent.es que le lundi après-midi ! La direction nous a répondu qu'elle était « sûre de la bonne application des mesures édictées par le secrétariat général du ministère ». Nous lui avons demandé pourquoi l'information n'avait donc été donnée aux collègues que le lundi à 14 h 33 au lieu de vendredi. La direction a répondu que cela était dû à l'absence du chef de service !

Plusieurs situations similaires et très graves nous sont signalées par les collègues qui se sentent en danger pour leur santé et celle de leurs proches.

Tous les jours, le nombres de cas suspects ou avérés sont recensés.

Pour la CGT, il est scandaleux que la direction se contente qu'un plan d'urgence ne redescende pas jusqu'aux agent.es immédiatement et que ces derniers ne soient pas confinés à leur domicile ! Dans cette période où les chefs de service peuvent eux aussi être amenés à ne pas être présents sur les sites pour des raisons sanitaires, la direction ne peut se satisfaire de « respecter les consignes du secrétariat général ». Quand un chef de service ne peut être présent, la direction doit nommer immédiatement un intérim surtout pendant toute la période de la crise sanitaire afin que l'information soit relayée au plus vite.

Il en va de la santé de nos collègues qui est, nous le rappelons à nouveau, de la **responsabilité du directeur !**

La CGT Finances Publiques Paris réaffirme que tou.tes les agent.es de la DRFIP ont droit à l'information et surtout à la préservation de leur santé. Elle exige que tous les services où des cas sont avérés ou suspectés soient fermés. L' « urgence » économique ne doit pas prendre le pas sur l'urgence sanitaire !

La prochaine conférence se tiendra demain à une heure non fixée.